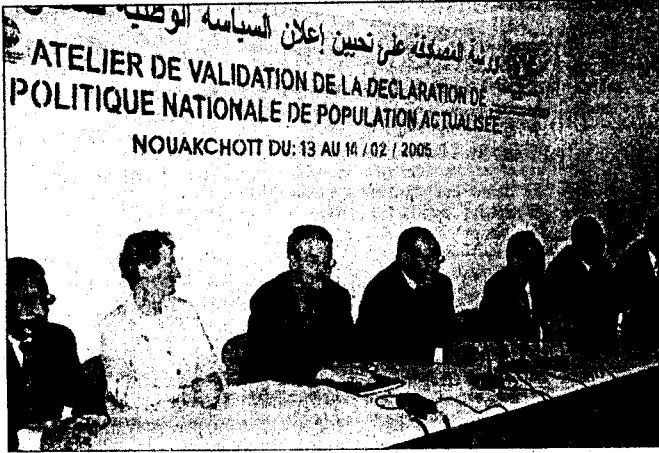


Validation de la Déclaration de Politique Nationale
de Population actualisée

Intégrer davantage les différentes politiques de développement

Pour une contribution à l'amélioration des indicateurs socio-démographiques



Dix ans après la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Nationale de Population, le gouvernement a jugé nécessaire de la valider dans sa forme actualisée.

Le projet de document de la Déclaration de Politique Nationale de Population (DPNP) actualisée a été présenté, dimanche après-midi à Nouakchott, au cours d'un atelier organisé par le ministère des Affaires Economiques et du Développement en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population (FNUAP).

Cette rencontre de deux jours regroupe des représentants des ministères de l'Education Nationale; de la Santé et des Affaires Sociales; de la Culture, de la Jeunesse et des Sports; de la Communication et des Relations avec le Parlement ainsi que du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine.

L'actualisation de cette DPNP est devenue une nécessité pour intégrer les différentes politiques nationales de développement notamment le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour prendre en compte les nouveautés sur le plan international tels que la Déclaration Mondiale sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Le ministre des Affaires Economiques et du Développement, M. Sidi Ould Didi, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier, a souligné l'intérêt de ce séminaire de révision et de validation de la DPNP adoptée en 1995 par le gouvernement conformément aux orientations claires de la République. Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya: Il a rappelé que le processus de révision et d'actualisation de ladite déclaration de politique de population a comporté un ensemble d'étapes notamment la réalisation d'études et d'enquêtes pour l'alimentation des bases de données et les analyses nécessaires en plus de la tenue de réunions, de séminaires tant au niveau régional

que national au profit des différents acteurs nationaux issus des départements ministériels, élus locaux, société civile et partenaires au développement.

Le ministre a, par la suite, indiqué que la DPNP vise, entre autres, à assurer un meilleur suivi des émigrés, à protéger la famille et à promouvoir le bien-être de la femme et de l'enfant ou encore développer la recherche sur la population.

M. Sidi Ould Didi a précisé en outre que " le gouvernement sous la supervision du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Barek met en œuvre le programme national de

dépassé 90% et l'écart entre les garçons et les filles s'est nettement réduit.

Le ministre a, enfin, adressé ses remerciements à l'ensemble de nos partenaires au développement, en particulier au FNUAP pour l'appui constant qu'il n'a cessé d'apporter à notre pays dans le domaine de la population et du développement.

Auparavant, le représentant résident du FNUAP à Nouakchott, M. Mohamed Bara Ket a prononcé une allocution dans laquelle il a placé cette rencontre dans son contexte. Il a

notamment mentionné que depuis l'adoption en juin 1995 de sa déclaration de politique nationale de population, la Mauritanie a pu améliorer considérablement les indicateurs de développement sociodémographiques et économiques du pays.

" Compte tenu des nouvelles priorités en matière de développement qui se sont manifestées à travers l'adoption d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et de politiques sectorielles s'inscrivant dans le cadre des principes des conférences internationales, parti-



population pour la période (2003-2008) et qui comporte, entre autres axes importants, les indicateurs de suivi-évaluation de ce programme, la politique de population, plaidoyer et coordination ou le genre, le droit de la famille, de la femme et de l'enfant...".

Le ministre a fait remarquer que la mise en œuvre de ce programme a permis de contribuer à l'amélioration des indicateurs sociodémographiques. A titre d'exemple, le taux brut de mortalité est descendu à 13 pour mille, la mortalité juvénile et infantile est tombée successivement à 74 pour mille et 112 pour mille et la mortalité maternelle est passée de 900 à 747 décès pour 100.000 naissances vivantes. Aussi, le taux brut de scolarisation a

culièrement celle sur la population et le développement (CIPD) et les OMD, il a été jugé indispensable d'actualiser le document de politique de population pour tenir compte de ces données ", a résumé le représentant du FNUAP.

Après avoir évoqué la validation de ce document constituant la phase ultime de l'actualisation de cette politique, M. Mohamed Bara Ket a annoncé que l'année 2005 constitue la troisième année de mise en œuvre du cinquième programme de coopération entre la Mauritanie et le FNUAP (2003-2008) qui couvre trois wilaya du pays (Nouakchott, Assaba et Gorgol). Il a ajouté que ce programme à couverture géographique limitée, a pour objectif d'expérimenter, entre autres, des stratégies de développement, de mettre en œuvre des approches novatrices, de fournir l'assistance technique ou encore d'aider à la mobilisation des ressources.

M. Mohamed Bara Ket a, à cette occasion, assuré l'engagement du FNUAP à appuyer la Mauritanie dans ses efforts visant l'amélioration des conditions de vie des populations et particulièrement la lutte contre la mortalité maternelle.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de la Santé et des Affaires Sociales, de la représentante du PNUD et coordonnatrice du système des Nations Unies à Nouakchott ainsi que du représentant résident de l'UNICEF dans notre pays.

Compte rendu
Baba Dianfa Traoré
dianfatraor@yahoo.fr